

Point de situation n°1 – rentrée de septembre 2021

Bonjour à tous,

La rentrée scolaire, **jeudi 2 septembre**, approche à grands pas.

Son organisation repose sur le Protocole Sanitaire paru en juillet 2021 (consultable sur le site Web de l'école).

Pour éviter de trop grands rassemblements, la rentrée se fera à **8h30** par les deux portails de l'école. Comme l'an dernier, et pour les jours suivants, **les élèves de Mme Gatta** (GS – CP) **et de Mme Matray** (PS – MS) rentreront par le **petit portail** (au niveau du clos des boules). **Les élèves de Mme Fleury** (CE1 – CE2) **et de Mme Pain** (CM1 – CM2) rentreront par le **grand portail** (portail principal). Aucun adulte ne pourra rentrer. En raison du rassemblement devant l'école, **les adultes et les enfants à partir du CP devront porter un masque.**

Les jours suivants, le portail sera ouvert de 8h20 à 8h30 et je vous demande de ne pas attendre sa fermeture pour déposer votre enfant. Tous ont besoin d'un petit temps de récréation pour se retrouver avant d'entrer en classe.

En ce qui concerne **les élèves de Petite Section**, la rentrée se fera à **9h00** par le petit portail. Les deux parents pourront accompagner chaque enfant jusque dans la classe, et rester quelques minutes pour faciliter la séparation. Chaque adulte devra entrer SANS sac, porter un masque, présenter sa carte d'identité, et se passer les mains au gel hydroalcoolique.

Pour les jours qui suivront, et notamment pour les réunions de rentrée, tout adulte qui entrera dans l'école devra entrer SANS sac, porter un masque, présenter sa carte d'identité, et se passer les mains au gel hydroalcoolique.

Cette reprise se fera dans les conditions que nous avons connues au mois de juin. Les écoles seront au **niveau 2 (jaune) du protocole** à la rentrée. Cela implique :

- Comme l'an dernier, **les parents ont un rôle essentiel** à jouer pour limiter la propagation du virus, et je sais pouvoir compter sur votre responsabilité. Vous devez réexpliquer à vos enfants les gestes barrières et l'importance de leur respect, leur fournir un paquet de mouchoirs jetables, ainsi que deux masques de catégorie 1 ou chirurgicaux, pour le matin et l'après-midi (à partir du CP). Vous devez vous engager à garder votre enfant à la maison en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID chez l'élève ou dans la famille. Avant le départ à l'école, la température des enfants doit être inférieure à 38°C. Si des symptômes apparaissent à l'école, l'élève sera isolé et les parents devront venir le chercher immédiatement. De même, les élèves ayant été identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école et la directrice doit être informée rapidement.
- Tout retour à l'école d'un enfant ayant été malade doit être accompagné d'un écrit attestant sur l'honneur que les parents ont, au minimum, pris avis auprès de leur médecin traitant, en nommant celui-ci (modèles d'attestation sur l'honneur sur le site Web de l'école ou sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)).
- La survenue d'un cas confirmé parmi les élèves entraînera immédiatement la **fermeture de la classe** à laquelle appartient l'élève pour une durée de 7 jours. Vous serez alors informés de la procédure à suivre. *Vous pourrez bénéficier des facilités mises en place par le Gouvernement pour assurer la garde de vos enfants lorsque vous ne pouvez travailler à distance. Renseignements sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14290>*
- De même, **pour éviter le brassage, lorsqu'un enseignant sera absent et qu'il ne pourra être immédiatement remplacé, l'accueil des élèves de sa classe sera suspendu.** Dans ce cas, vous serez avertis par mail au plus tôt, mais il est possible que

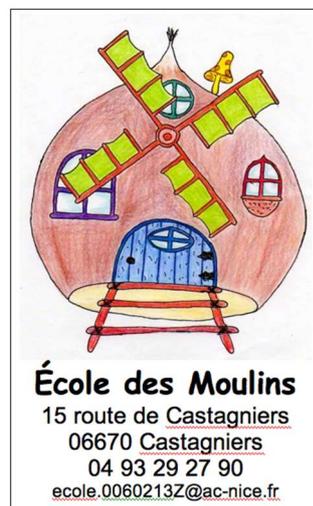
cela ne soit que le matin même. Surveillez votre messagerie avant de venir à l'école, et tentez de prévoir une solution de secours au cas où. N'hésitez pas à me faire part de vos difficultés afin que nous puissions anticiper et trouver ensemble une issue à cette complication.

- Les **activités physiques et sportives** se dérouleront à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur sera indispensable, une distanciation de 2 mètres sera respectée.
- La limitation du brassage entre élèves de différentes classes est requise. **La cour de récréation** est donc encore partagée en 4 zones (une par classe).
- Un **nettoyage désinfectant** des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles et autres espaces communs est réalisé plusieurs fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Tous les locaux occupés pendant la journée seront **aérés** au moins 15 minutes à toutes les pauses ainsi que cinq minutes toutes les heures.
- Le **lavage des mains** à l'eau et au savon sera réalisé dès l'entrée dans l'établissement et à chaque pause.
- Les **gestes barrières** seront appliqués en permanence.
- Le **port du masque** (de catégorie 1 ou chirurgical) est **obligatoire dans les espaces clos** pour les personnels et les élèves à partir du CP. Il n'est pas obligatoire en extérieur.

Malgré cette période encore difficile, nous ferons tout pour que cette reprise puisse s'effectuer sereinement. Je souhaite à chaque élève une excellente rentrée !

Bien cordialement,

La directrice, B. Pain



J'ai pris connaissance du contenu du point de situation n°1.

Date :

Signature :